



**PRÉFET
DE LA
MARTINIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fort-de-France, le 27 novembre 2020

Ouverture d'une enquête publique préalable à l'institution d'une servitude pour l'établissement d'une canalisation au lieu-dit Séguineau

Le préfet de la Martinique a prescrit l'ouverture d'une enquête publique préalable à l'établissement d'une servitude de passage d'une canalisation d'adduction d'eau potable au lieu-dit Séguineau au Lorrain au bénéfice de la Collectivité Territoriale de Martinique.

L'enquête publique, d'une durée de 15 jours, se déroulera du 9 au 23 décembre 2020 à la mairie du Lorrain.

Le commissaire enquêteur assurera des permanences les mercredi 9, 16 et 23 décembre 2020 de 09H00 à 12h00.